

Service émetteur : **Direction de la santé Publique
Unité de Veille, d'Alerte et de Gestion
Sanitaire**

Toulouse, le 13 juin 2019

Affaire suivie par : **Docteur El-farouki
Mr Azema**

Courriel : ars31-alerte@ars.sante.fr

Téléphone : 0 800 301 301
Télécopie : 05.34.30.25.86

Objet : Recommandations autour de cas de rougeole

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'un cas de rougeole a été diagnostiqué chez un élève du Collège André Saint-Paul au Mas-d'Azil

La rougeole est une maladie virale très contagieuse qui se manifeste généralement par une fièvre avec des signes de toux, une rhinite et une conjonctivite suivie d'une éruption cutanée typique.

La transmission de la maladie se fait essentiellement par voie aérienne, soit directement à partir d'un malade soit parfois indirectement en raison de sa persistance dans l'air ou sur une surface contaminée par des sécrétions naso-pharyngées.

La contagiosité commence 5 jours avant le début de l'éruption et s'étend jusqu'à au moins 5 jours après le début de l'éruption.

Des mesures préventives sont à mettre en œuvre dans l'entourage d'un cas de rougeole.
L'ARS Occitanie recommande :

- ⇒ **Pour la personne malade :**
 - **L'éviction de la collectivité pendant 5 jours** après l'apparition de l'éruption
- ⇒ **Pour l'entourage** (élèves, membres du personnel, parents, frères et sœurs...) :
Contacter rapidement votre médecin traitant. Celui-ci vérifiera si vous avez eu la rougeole ou si vous avez été vacciné(e). Si besoin, une mise à jour de votre vaccination pourra vous être prescrite afin d'atteindre 2 doses de vaccin ROR pour une protection maximale, notamment contre les complications graves de la rougeole.
- ⇒ Il est recommandé aux **femmes enceintes** de se rapprocher de leur obstétricien.
- ⇒ Pour les **nourrissons de moins de 12 mois** se rapprocher du pédiatre ou du médecin traitant.
- ⇒ Pour les **personnes immunodéprimées**, se rapprocher du médecin traitant ou spécialiste.

En cas de fièvre, consulter rapidement un médecin. Avant de vous déplacer, précisez-lui le contexte de suspicion de rougeole afin de lui permettre d'adapter son mode de consultation pour limiter le risque de contagion en salle d'attente.

Vaccination : êtes-vous à jour ?

2019 calendrier simplifié des vaccinations

Âge approprié	VACCINATIONS OBLIGATOIRES pour les nourrissons nés à partir du 1 ^{er} janvier 2018							6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
	1 mois	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois						
BCG													
Diphthérie-Tétanos-Poliomyélite													Tous les 10 ans
Coqueluche													
Haemophilus Influenzae de type b (HIB)													
Hépatite B													
Pneumocoque													
Méningocoque C													
Rougeole-Oreillons-Rubéole													
Papillomavirus humain (HPV)													
Grippe													Tous les ans
Zona													

signaler
alerter
déclarer



Plateforme régionale
de signalements sanitaires

0 800 301 301
ars31-alerte@ars.sante.fr
Fax : 05 34 30 25 86

ars
Agence Régionale de Santé
Occitanie